



Élections législatives 2024
Circonscription 4 - SUD

Louis BOUTRIN

**LES RAISONS
DE
MON ENGAGEMENT**

Chères Électrices, Chers Électeurs du SUD,

Ainsi, en réplique au récent séisme électoral, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale. Vous serez donc conviés aux urnes pour des élections législatives anticipées les 29 juin & 6 juillet 2024.

Ces **élections précipitées** s'annoncent dans un contexte particulier de crise politique grave à la fois sociétale, morale, institutionnelle, économique, sociale et environnementale. Notre pays n'est pas épargné par ce climat politique de défiance et de méfiance qui reflète un mal-être généralisé.

Plus que jamais, la tentation des extrémistes et du populisme menace les fondements mêmes de notre démocratie et, dans cette période d'incertitude exacerbée, la Martinique devra compter sur un vrai député qui saura porter la voix de la Responsabilité martiniquaise à l'Assemblée nationale.

Malgré les difficultés qui assaillent notre pays, elles ne doivent pas nous écarter des véritables enjeux de ce scrutin. Car, au-delà des postures politiciennes, il s'agit avant tout d'**élire un député à la hauteur de vos attentes.**

POURQUOI LE SUD ?

Fils d'une lucéenne, Angélique SAINT-LOUIS épouse BOUTRIN native du quartier Croisée Baron (Sainte-Luce), je connais bien la circonscription pour y avoir également accompagné, avec loyauté, Alfred MARIE-JEANNE lors de la dernière campagne législative, au moment où beaucoup, par intérêt personnel, lui avaient tourné le dos.

Conseiller exécutif (CTM – 2015-2021) au sein de sa majorité, j'ai pris à bras le corps, **sans le trahir**, les multiples missions qu'il m'avait confiées. Qu'il s'agisse de l'épineux dossier des transports publics, du défi de la transition énergétique et du développement durable, de l'agriculture, de la pêche et du sport.

Avocat et juriste de formation, je saurai m'affranchir des réseaux d'influence ou des groupes de pression économiques pour défendre vos intérêts et ceux de la Martinique à l'Assemblée nationale.

Homme d'engagement et de dossiers, mon rôle à l'Assemblée nationale sera, certes, de participer à l'élaboration des lois, de veiller à leur application, de contrôler le gouvernement et de voter le budget de la Nation. Mais, le SUD n'est pas une circonscription comme les autres. Au-delà de ces obligations, **le SUD a d'énormes potentialités et a besoin d'un nouveau souffle pour relever les défis de demain.**

Homme de conviction, fidèle aux valeurs d'honnêteté et de probité qui m'animent, j'ai su par le passé défendre vos intérêts et ceux du pays-Martinique au moment où la corruption gangrène notre pays. Oui, il y a nécessité de renouveler la classe politique et ses pratiques.

J'en profite pour vous rappeler qu'au cœur de mon engagement politique au sein de **MARTINIQUE-ÉCOLOGIE**, il y a un impératif démocratique garantissant les libertés fondamentales et l'espérance d'une Martinique plus belle, plus respectueuse de l'environnement, plus prospère et plus solidaire.

La campagne qui nous est imposée sera courte et ramassée. C'est donc **fort de cette expérience-là**, de cette verticalité-là, que je m'engage, avec enthousiasme et détermination, avec ma suppléante, **Marie-Annick APOCALE, exploitante agricole au Saint-Esprit**, car le SUD mérite, à nouveau, une véritable attention politique. Nous saurons mettre nos savoir-faire et toute notre énergie au service de la circonscription et de la Martinique entière.

Demain, **avec votre bulletin de vote**, vous avez les moyens d'aller plus loin et de relever enfin les nombreux défis, démographique, exode des jeunes, écologique, réchauffement climatique, sargasses, justice sociale, développement économique, octroi de mer, qui ne pourront être résolus qu'au niveau de l'Assemblée nationale et pour lesquels, depuis 2012-2024, le Député sortant n'a pas obtenu de résultats concrets.

Alors, **affranchissons-nous des bilans en trompe-l'œil** et d'un système gangrené par les arrangements sclérosants, les sempiternelles tactiques politiciennes et médiatiques que l'on fomenté dans votre dos. Optons donc ensemble pour la liberté de choisir :

Dès le 29 juin 2024
Ayons
L'AUDACE DE CHANGER
VOTONS
Louis BOUTRIN
Suppléante
Marie-Annick APOCALE

